



Déclaration de la FNEC-FP FO 76

CDEN du 23 juin 2023

Monsieur le Préfet,

Madame la Vice-Présidente du Département,

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ces derniers mois ont été d'une violence inouïe envers les travailleurs. Une violence sociale avec la réforme des retraites qui prévoit de voler deux ans de vie à tous les travailleurs, une violence morale infligée par le mépris de la mobilisation historique, une violence physique exercée par la répression policière à laquelle la jeunesse a particulièrement été exposée pour défendre nos acquis sociaux et notre liberté fondamentale d'exercer le droit de manifester.

C'est dans ce climat de violence que le Président Macron revendique instaurer une économie de guerre. Celle-ci est une offensive directe contre les travailleurs puisque son financement passe par la destruction des services publics et de nos acquis sociaux dont la réforme des retraites en est l'exemple immédiat.

Le Congrès de la FNEC FP-FO, qui s'est réuni à Angers du 5 au 9 juin, exige « l'arrêt des hostilités et le cessez-le-feu partout dans le monde, et notamment en Ukraine ». Il dénonce les 413 milliards du Projet de loi de programmation Militaire pendant que, partout, les droits sociaux, les services publics, et les libertés sont attaqués.

Dans ce contexte de mobilisations sociales, et alors que l'inflation prend tous les salariés à la gorge, le ministre de la Fonction publique ne concède qu'une augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice et le ministre de l'Éducation nationale ne propose que quelques primes pour une partie des enseignants, et rien pour les autres ! La FNEC FP-FO revendique une augmentation de 10% de la valeur du point d'indice tout de suite ! Avec la FGF-FO, la FNEC FP-FO revendique l'ouverture de négociations dans l'objectif d'obtenir l'augmentation de 25% de la valeur du point d'indice pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 2000 par rapport à l'inflation.

Nous refusons la logique du « travailler plus pour perdre moins » et revendiquons le retrait du « pacte ». La FNEC FP-FO se félicite de l'unité des organisations syndicales contre le « pacte » du ministre Ndiaye, qui n'a pu achever son cycle de concertation.

Dans la continuité des gouvernements successifs, le gouvernement Macron-Blanquer-Ndiaye s'est attaqué au Statut et au cadre national de l'École avec la loi de transformation de la Fonction publique, PPCR, la loi Blanquer, le Grenelle de l'Éducation, les évaluations d'école,

l'expérimentation Marseillaise, la loi Rilhac, le « Pacte », la réforme de la voie pro ... La FNEC FP-FO rappelle son opposition à l'ensemble de ces mesures et revendique le retrait de toutes les contre-réformes et le maintien de notre statut de fonctionnaire d'Etat, seule garant d'une Education Nationale, à l'opposé de l'école territoriale voulue par le Président Macron.

En ce qui concerne la carte scolaire de Seine Maritime, la FNEC FP FO rappelle son opposition à l'utilisation de l'application ANDJARO, la départementalisation des moyens de remplacement et la mise en place d'un pôle du remplacement en lieu et place des missions des secrétaires de circonscription.

Les restructurations de services créent toujours de la désorganisation et de la surcharge de travail. Par exemple, la restructuration des SAMD et SAFD impacte encore de nombreux collègues qui n'ont toujours pas pu percevoir leurs frais de déplacements depuis septembre. Les personnels administratifs n'en sont pas moins affectés puisqu'on leur demande de faire toujours plus avec toujours moins. La FNEC FP FO alerte sur les conséquences qui découleront de la mise en place du pôle de remplacement et de son impact sur les conditions de travail des personnels enseignants et administratifs. Pour notre fédération, nous persistons : la crise du remplacement n'est pas liée à un problème de gestion mais bien à un manque criant de ressources. Seule la création d'un nombre conséquent de postes de remplaçants et de personnels administratifs permettra de la surpasser. De plus, nous rejetons la départementalisation des moyens de remplacements qui amorce la fin des remplacements courts.

En ce qui concerne l'enseignant spécialisé, les postes dans les RASED manquent partout. L'inaccessibilité des postes vacants de maitres spécialisés à dominante pédagogique ou relationnelle pour les PE qui ne détiennent pas la formation est un leurre pour masquer la pénurie. Nous demandons que tous les PE puissent accéder aux postes spécialisés et à la formation de spécialisation associée. En ce qui concerne les PsyEN, c'est le serpent qui se mord la queue : les conditions de travail dégradées qu'ils subissent ne rend pas leurs postes attractifs et la pénurie des personnels rend leurs conditions de travail encore plus pénibles. Nous refusons que cela serve de prétexte pour justifier qu'aucun poste ne soit créé. La FNEC FP FO revendique le recrutement des PsyEN à BAC+3 pour mettre fin aux difficultés de recrutement des PsyEN ainsi que la mise en place de RASED complets pour un secteur de 800 élèves.

Les 2000 suppressions de postes programmées au niveau national annoncent une rentrée 2023 catastrophique. La FNEC FP FO refuse cette saignée. Les problématiques se multiplient et l'épuisement des personnels n'est plus à démontrer. L'Acte 2 de l'Ecole inclusive va aggraver la situation.

La création d'un poste en établissement spécialisé à la phase d'ajustement de juin semble être une bien maigre compensation au retrait des quatre postes lors des mesures de février. Cette accélération de la fermeture des structures spécialisées et des postes qui y sont rattachés, le développement de dispositif d'« Autorégulation » qui prévoient l'inclusion d'enfants à troubles autistiques sans accompagnement en classe, ou encore, la multiplication des dispositifs externalisés sont autant de mesures destructrices que nous rejetons.

L'École est toujours debout grâce aux équipes sur le terrain qui pallient les manques de moyens, c'est inacceptable. La FNEC FP FO revendique la création de postes et de places à hauteur des besoins dans les structures adaptées aux besoins des élèves.

Enfin, la FNEC FP FO dénonce la décision de la région Normandie de ne plus subventionner le transport scolaire sur la pause méridienne, poussant inévitablement les communes rurales à accepter les fusions d'écoles et la création de RPC suggérés par la Direction Académique. Une aubaine pour faciliter les fermetures de classes ultérieures et ne plus assurer le remplacement des enseignants absents. Encore une façon d'« optimiser les moyens » et de contribuer à la destruction de notre service public.

Pourtant, d'autres choix sont possibles. Nous revendiquons l'annulation de toutes les suppressions de postes, le maintien de toutes les ouvertures et la création de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire qu'en milieu spécialisé.

Madame la Directrice Académique, la FNEC FP FO se félicite de l'ouverture de la liste complémentaire en Normandie pour 98 candidats suite aux annonces du Ministre. Toutefois, notre fédération demande le recrutement de tous les personnels inscrits sur listes complémentaires et la création des postes nécessaires pour les accueillir, le ré abondement des listes à hauteur des besoins et la mise en place de concours exceptionnels à BAC+3. Nous refusons que les listes complémentaires deviennent la réserve de recrutement des contractuels.

La FNEC FP FO